

Maison de retraite « LA MESNIE »	PROTOCOLE « Conduite à tenir en cas de pandémie grippale »	Page 1/3 Référence : pandémie grippale Indice de révision : 3 Date : 25/06/13
---	---	--

Description

Sources : Direction générale de la santé et Agence Régionale de la Santé.

Objectif : Prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires d'une pandémie grippale.

Définition :

Une pandémie grippale est une épidémie caractérisée par sa diffusion géographique très étendue, à l'occasion de l'apparition d'un nouveau type sous-type de virus résultant d'une modification génétique. Le virus possédant des caractéristiques nouvelles, l'immunité de la population est faible ou nulle. Il peut en résulter un nombre important de cas graves ou de décès.

L'efficacité globale des mesures de protection s sanitaire dépend du bon niveau d'information des intervenants, professionnels ou bénévoles ainsi que du comportement de chacun au quotidien.

Référents responsables

Noms Prénoms	Profession	Signature
ANFRY Olivier	Directeur	
LE DOUGET Benoit	Directeur adjoint	
RIVIERE Bruno	Médecin coordonnateur	
CAUCHARD François	Médecin coordonnateur	
COUTURIER Sylvie	Cadre de Santé	
CAPRON Fabienne	Responsable logistique et qualité	

<p>Maison de retraite « LA MESNIE »</p>	<p>PROTOCOLE « Conduite à tenir en cas de pandémie grippale »</p>	<p>Page 2/3 Référence : pandémie grippale Indice de révision : 3 Date : 25/06/13</p>
---	---	--

Transmissions et symptômes

1/ Transmissions

Ces virus se transmettent :

- Soit directement par la salive, les postillons, les écoulements du nez, lors de la parole, l'éternuement, la toux ;
- Soit directement, par les mains et parfois les objets contaminés

Pour éviter de transmettre une infection virale à une autre personne, des mesures d'hygiènes simples peuvent être appliquées au quotidien (Voir Mesures préventives).

Une transmission est possible par aérosol contenant du virus. C'est pourquoi les professionnels de santé portent un équipement de protection respiratoire (masque) lors de soins rapprochés de sujets atteints

2/ Symptômes

Les symptômes de la grippe pandémique ressemblent à ceux de la grippe saisonnière :

- Fièvre à 38° ou plus ;
- Maux de tête
- Courbatures ;
- Fatigue ;
- Toux
- Gêne respiratoire

Action prophylactique :

- **Les antiviraux.** Les antibiotiques, étant inactifs sur les virus, ne sont utilisés qu'en cas de surinfection bactérienne
- **Le vaccin :** il constitue le moyen le plus efficace de prévention ; Le vaccin pandémique ne peut être développé que lorsque la souche pandémique est identifiée
- Information des prescripteurs par le responsable de la pharmacovigilance

Mesures préventives :

Les Règles d'hygiène comme les mesures barrières (port du masque, gants, sur blouse..), concourent à la fois à une protection individuelle et à limiter la diffusion d'un nouveau virus grippale pandémique.

Comme devant tout germe infectieux à transmission essentiellement respiratoire mais également manu portée, il convient de respecter un certain nombre de règles :

Dès le début des symptômes, il est recommandé que les résidents restent dans leur chambre, afin de limiter le contact avec les autres personnes, avec une aération régulière de la chambre.

Les visites doivent, si possible, être limitées pendant la durée de l'épidémie, ainsi que les regroupements dans les lieux communs.

Maison de retraite « LA MESNIE »	PROTOCOLE « Conduite à tenir en cas de pandémie grippale »	Page 3/3 Référence : pandémie grippale Indice de révision : 3 Date : 25/06/13
---	---	--

1/ Mouchage, éternuements, expectorations, toux

Le virus de la grippe se transmettant par voie aérienne, notamment par les gouttelettes respiratoires, il est impératif de respecter les règles d'hygiène de base des voies aérienne :

- ✚ Se couvrir la bouche chaque fois qu'on tousse
- ✚ Se couvrir le nez et la bouche chaque fois que l'on éternue
- ✚ Se moucher avec des mouchoirs en papier à usage unique jetés dans une poubelle, si possible recouverte d'un couvercle
- ✚ Ne cracher que dans un mouchoir en papier à usage unique, jeté dans une poubelle, si possible recouverte d'un couvercle
- ✚

2/ Hygiène des mains

Le lavage des mains au savon ou avec des produits hydro-alcoolique, est essentiel.

Il doit être fait soigneusement et répété très souvent dans la journée par les résidents et par le personnel.

Le lavage des mains doit être systématique avant et après chaque contact avec un résident, avec le matériel qu'il utilise ou avec ses effets personnels.

3/ Nettoyage des objets utilisés par le malade

Utiliser la dilution « ECODIOL » pour désinfecter la chambre

En insistant sur toutes les surfaces de contact (poignées de porte, chasses d'eau, meubles...)

La vaisselle et le linge du résident peuvent être lavés en commun dans un lave vaisselle ou un lave linge à plus de 60°.

4/ Les déchets

Tous les déchets des résidents malades doivent être placés dans des sacs en plastique munis d'un lien pour la fermeture. Il est recommandé d'utiliser un double emballage, en évitant la présence d'air, de manière à préserver le contenu du premier sac en cas de déchirure du sac extérieur lors de la collecte.

Les déchets ainsi conditionnés peuvent être jetés dans la poubelle des ordures.